

REGARDS SUR

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

ANJOU

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

UNE REPRISE QUI FAIT DU BIEN

Après de nombreux mois de restrictions dans nos mouvements et nos activités, nous renouons depuis quelques semaines avec une certaine normalité. Jour après jour, les chiffres de la Santé publique sont de plus en plus encourageants, mais il ne faut pas baisser la garde pour autant. D'ailleurs, nous devons toutes et tous continuer de respecter les consignes sanitaires puisque tout risque de reprise des contaminations n'est pas écarté. Nous vous incitons fortement à vous faire vacciner, pour les personnes qui ne le sont pas déjà et surtout pour les jeunes âgés de 18 à 29 ans. Il est essentiel que la majeure partie de la population, tous groupes d'âge confondus, soit vaccinée, car c'est la meilleure protection pour lutter contre les variants encore en circulation. Pour les personnes vaccinées une première fois, nous vous recommandons de devancer votre rendez-vous pour la deuxième dose dès que possible.

Avec le déconfinement, l'arrondissement peut désormais offrir aux Angevines et aux Angevins plusieurs activités estivales. Et davantage sont prévues pour l'automne. Nous vous invitons à consulter le nouveau *Répertoire d'activités* pour les découvrir et n'hésitez pas à en profiter! En outre, nous préparons actuellement la journée portes ouvertes, qui se tiendra exceptionnellement le 2 octobre prochain. Il s'agira d'une formule revue et corrigée pour l'occasion puisque nous devrons faire respecter les consignes sanitaires spécifiques à la tenue des événements.

Par ailleurs, nous souhaitons attirer votre attention sur la problématique de la propreté dans les parcs. Beaucoup de déchets sont laissés à la traîne, les poubelles publiques débordent, et cette situation ne rend pas nos espaces verts aussi accueillants qu'ils le sont habituellement. Nous constatons malheureusement que cet état de fait perdure. Par conséquent, nous vous demandons toute votre collaboration pour ramasser vos déchets, notamment les masques, mais aussi pour éviter de surcharger les poubelles et pour ne pas y déposer vos sacs d'ordures ménagères.

Nous vous remercions à l'avance de garder les parcs d'Anjou propres.

Quant aux travaux prévus dans l'arrondissement, nous tenons à vous informer que certains sont retardés, principalement parce que les soumissions reçues s'avèrent très élevées à cause de l'augmentation du coût des matériaux.

Pour terminer, les recommandations de l'arrondissement concernant le prolongement de la ligne bleue du métro semblent avoir été prises en compte. En effet, la station Anjou devrait bel et bien voir le jour avec deux édicules comme demandé. Le dossier progresse et nous vous transmettrons les nouvelles dès que nous en serons informés.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.



Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal





UN ARBRE POUR MON QUARTIER

La campagne automnale Un arbre pour mon quartier débutera sous peu. L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi) et le Regroupement des écoquartiers, vous propose d'acquérir un ou plusieurs arbres pour votre terrain. Pour la neuvième année, encouragez la biodiversité urbaine afin d'accroître le couvert végétal en commandant vos arbres en ligne dès la fin août. Faites votre choix parmi une cinquantaine d'essences, au coût de seulement 25 \$ pour un arbre régulier, 35 \$ pour un arbre fruitier, 45 \$ pour un conifère et 55 \$ pour un arbre exceptionnel, soit les essences plus rares (type ginkgo). De plus, les arbres seront livrés directement chez vous vers la mi-octobre. Pour commander un arbre, obtenir plus d'informations ou vous inscrire à l'infolettre, consultez le site unarbrepourmonquartier.org. N'hésitez pas à suivre les pages Facebook et Instagram de la campagne (@unarbrepourmonquartier).

BILAN PRINTEMPS 2021: 75 ARBRES

Merci aux Angevines et aux Angevins pour leur participation au verdissement de notre arrondissement!







TOUJOURS DISPONIBLES



Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville 514 493-8010



Conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou 514 493-8051



Conseillère d'arrondissement District Centre 514 493-8085



Conseiller d'arrondissement 514 493-8017



Conseillère d'arrondissement District Ouest 514 493-8019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le mardi 7 septembre, à 19 h, en présentiel, à la salle du conseil de la mairie de l'arrondissement d'Anjou, située au 7701, boul. Louis-H.-La Fontaine, à moins que la Santé publique n'en décide autrement. La séance sera également diffusée sur le Web en direct. Si vous désirez poser une question au conseil d'arrondissement, nous vous invitons à remplir le formulaire disponible à cet effet sur la vitrine Web de l'arrondissement, à l'adresse montreal.ca/anjou.



Renseignements: 311

RÉPERTOIRE D'ACTIVITÉS

UNE NOUVELLE ÉDITION ARRIVE

Le *Répertoire d'activités* de la saison 2021-2022 sera distribué fin août début septembre. Il couvre l'ensemble des activités et des événements qui se dérouleront dans l'arrondissement d'Anjou, jusqu'à la fin du printemps prochain. Conservez-le précieusement pour avoir tous les détails sous la main. Vous pouvez également le consulter sur le site Internet de l'arrondissement.



BROCANTE COMMUNAUTAIRE

FORMULE RENOUVELÉE

La brocante nouvelle version aura lieu le samedi 18 septembre, de 9 h à 15 h 30, sur le stationnement de la mairie d'arrondissement. situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Si vous désirez réserver un espace, présentez-vous au tirage au sort le mardi 31 août, à 19 h, au sous-sol du 7500, avenue Goncourt. La nouvelle formule est en préparation pour respecter les consignes sanitaires lors des événements. Nous vous en informerons prochainement.



Renseignements: 514 493-8200

DANSE EN LIGNE

INSCRIPTION REQUISE

Chaque mardi, jusqu'au 14 septembre, participez aux soirées de danse en ligne et profitez de cette activité divertissante en plein air, qui se déroule à la place des Angevins, à partir de 18 h 30. Le nombre de participants étant limité pour respecter les consignes sanitaires, vous devez vous inscrire pour un maximum de deux inscriptions par personne en appelant au 514 493-8222 le lundi, entre 12 h et 15 h pour les résidents d'Anjou et entre 15 h et 18 h pour l'ensemble de la population. Les réservations doivent être faites de vive voix.

Les consignes sanitaires doivent être respectées en tout

- Respect de la distance requise entre les personnes; 0
- Désinfection des mains à l'entrée;
- Port obligatoire du couvre-visage ou du masque selon les exigences du gouvernement;
- Pas de regroupement ni d'attroupement.

Si vous présentez des symptômes de COVID-19, nous vous demandons de ne pas vous présenter à l'activité. Notez que les toilettes sont accessibles par la porte principale de la bibliothèque Jean-Corbeil.



er

SEPTEMBRE

PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES 2021

DEUXIÈME VERSEMENT, DATE LIMITE: 1^{er} SEPTEMBRE

Vous devez effectuer le deuxième versement du paiement de vos taxes au plus tard le **mercredi** 1 er **septembre**. Tout retard occasionne des frais d'intérêt et de pénalité. Vous devez également prévoir au moins deux jours ouvrables pour que votre paiement soit porté à votre compte.

INFORMATION ET PAIEMENT EN LIGNE

Vous pouvez consulter votre avis d'imposition et payer vos taxes en ligne à montreal.ca/demarches/consulter-son-compte-de-taxes.

JOURNÉE PORTES OUVERTES

L'ARRONDISSEMENT **VOUS ACCUEILLE**

Venez découvrir les services de votre arrondissement et participer à de nombreuses activités festives lors de la journée portes ouvertes qui se tiendra exceptionnellement le samedi 2 octobre. Nous travaillons à l'élaboration des activités afin de respecter les consignes sanitaires lors des événements. Le programme détaillé sera annoncé dans le prochain Regards sur Anjou.



Renseignements: 514 493-8200

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué aratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

RÉALISATION ET CONCEPTION GRAPHIQUE Lithium Marketing **IMPRESSION** Groupe Chicoine TIRAGE 26 000 exemplaires DISTRIBUTION Société canadienne des postes (Courrier de quartier)

SITE WEB montreal.ca/anjou DÉPÔT LÉGAL 2e trimestre 1980 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Arrondissement d'Anjou 2021 La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou. MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU 7701, boul, Louis-H.-La Fontaine Anjou (Québec) H1K 4B9 Ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ACCUEIL INFORMATION ET ORIENTATION

CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL 514 493-8200 CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ANJOU 7800, boul. Métropolitain Est 514 493-8222 URGENCE: 911

POLICE Poste de quartier 46 : 514 280-0146 Appels non urgents : 514 280-2222 TRAVALIX PUBLICS (bris d'aqueduc et d'égout) 514 493-5130

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

Chères citoyennes, Chers citovens,

> Je vous présente le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou comme stipulé dans la Charte de la Ville de Montréal (art. 144,7). Ce rapport traite des résultats financiers de l'année 2020 et des projections financières pour l'année 2021 du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations (PTI). Je vous invite donc à

RÉSULTATS FINANCIERS 2020

En 2020, nous avons reçu une enveloppe budgétaire de 18268200 \$ de la Ville-centre afin de couvrir les dépenses de l'arrondissement. Pour offrir des services de aualité sans faire de coupures, l'arrondissement a plutôt besoin d'un budget de 27 603 500 \$.

Comme le montant remis par la Ville-centre est loin d'être suffisant, nous avons dû imposer une taxe locale de 7 740 300 \$ pour atteindre cet objectif. Le budget voté des dépenses était donc de 27 603 500 \$ et les revenus de 1.595,000 \$

Les résultats de l'arrondissement pour l'année 2020 ont été marqués par les éléments suivants :

- o Réorganisation des ressources humaines et matérielles pour maintenir les services aux citoyens dans le contexte de la pandémie;
- O Mise sur pied de la banque alimentaire en aidant chaque semaine plus de 500 familles en situation de précarité;
- O Mise en place dans les parcs d'un programme d'animation destiné aux enfants durant la période estivale à la suite de l'annulation des camps de jour;
- O Programmation culturelle repensée en tenant compte des consignes sanitaires;
- O Programmation des bibliothèques adaptée virtuellement et participation citoyenne arandissante.

À la fin de l'année, nous avons dégagé un surplus net de 2741 800 \$. Ce surplus s'explique principalement par :

- o une répartition des surplus des revenus de permis de construction de la Ville de 641 800 \$;
- o des économies de 600 000 \$ réalisées à la suite de l'annulation des camps de jour à cause des mesures sanitaires;
- o les sommes allouées pour imprévus de 600 000 \$ qui n'ont pas été requises;
- o des économies de 300 000 \$ sur la location d'installations récréatives et sportives et l'annulation d'activités;
- o des économies de 300 000 \$ réalisées sur les postes vacants à la suite de la fermeture du centre communautaire à cause des mesures sanitaires.

RÉSULTATS DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) DE 2020

Le PTI permet d'effectuer des projets qui vont assurer la pérennité des infrastructures et des équipements déjà existants et même d'en ajouter d'autres lorsque c'est possible. La Ville-centre remet une enveloppe aux arrondissements pour effectuer certains projets. En 2020, le montant initial reçu était de 5 663 000 \$. Les investissements totaux ont donc été réalisés pour un montant total de 4051 700 \$.

Voici un aperçu des principales réalisations :

- O Rénovation de l'édifice des travaux publics de la rue Bombardier : 900 000 \$
- Rénovation de divers édifices : 800 000 \$
- o Fin de la mise aux normes de l'aréna Chénier : 300 000 \$
- O Planage et revêtement de la chaussée des rues Aubigny et Azilda : 900 000 \$
- o Réfection de plusieurs rues et trottoirs : 300 000 \$
- O Réaménagement de divers parcs : 800 000 \$

Aux 4051700 \$ s'ajoutent des investissements additionnels de 7401000 \$ que l'arrondissement d'Anjou a effectués sur son territoire à même les budgets alloués par les services corporatifs et répartis comme suit :

- O Remplacement des frênes : 389 000 \$
- O Suite de la mise aux normes de l'aréna Chénier : 833 000 \$

- O Réfection des rues et des trottoirs : 4 107 000 \$
- O Renouvellement du réseau secondaire d'eau et d'égout : 335 000 \$
- Réaménagement de divers parcs et centres communautaires : 1 310 000 \$
- O Mise en service d'un poste d'essence à la cour de service : 386 000 \$

SITUATION FINANCIÈRE 2021

En 2021, le conseil d'arrondissement d'Anjou a adopté un budget total de 28 359 000 \$ constitué des éléments suivants :

- o Transfert de la Ville-centre : 18804500\$
- O Revenus de sources locales : 1 595 000 \$
- Taxes locales: 7315900\$
- Affectation du surplus : 643 600 \$

Nous souhaitons terminer l'année 2021 sans dépense supplémentaire au budget voté, tout en offrant la même qualité de services à nos citoyennes et citoyens.

AFFECTATION DES SURPLUS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

En date du 4 mai 2021, le conseil d'arrondissement a autorisé l'affectation des surplus des années antérieures pour les projets suivants :

- Acquisition et remplacement de divers équipements informatiques : 155000 \$
- Réfection du terrain de basket-ball du parc Lucie-Bruneau : 67 516 \$
- o Achat de 100 corbeilles duo (déchets et recyclage) : 177 000 \$
- Réfection de trottoirs et de pavage sur diverses rues : 261 162 \$
- O Réfection du mur de briques longeant le boulevard des Galeries-d'Anjou : 111 755 \$

À la suite de ces décisions, et en incluant le surplus de l'année 2020, les surplus accumulés de l'arrondissement sont de 4 426 842 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2021, 2022 ET 2023

L'enveloppe du PTI en 2021 pour Anjou est de 5 663 000 \$ et les surplus accumulés des années antérieures représentent 9 832 000 \$ pour un total de projets prévus de 15495000\$.

Les projets priorisés par l'arrondissement sont les suivants :

- O Réaménagement du centre Roger-Rousseau : 1 602 000 \$
- Réaménagement de l'édifice des travaux publics : 843 000 \$
- O Rénovations de divers bâtiments : 394 000 \$
- Réfection des rues et des trottoirs : 3764000 \$
- o Réfection du stationnement de l'aréna Chaumont, y compris 4 bornes de recharge rapide : 593 000 \$
- O Réfection de diverses infrastructures : 375 000 \$
- o Fin de l'aménagement de la cour de l'édifice des travaux publics: 500 000 \$
- O Parc Lucie-Bruneau éclairage à DEL du terrain de soccer : 1286000\$
- o Parc Roger-Rousseau terrain de tennis, terrain de baseball, stations d'exercices : 1 435 000 \$
- O Parc des Roseraies terrain de baseball, pavillon des baigneurs, remplacement de l'éclairage existant du terrain de soccer par un éclairage à DEL: 1831000\$
- O Parc André-Laurendeau aire de jeux pour enfants, réfection des sentiers, éclairage à DEL des sentiers et du terrain de baseball : 1 367 000 \$
- O Réaménagement de divers parcs : 1 331 000 \$
- Équipement informatique : 193 000 \$

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu dans leur rapport que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2020 sans aucune réserve.

Soyez assurés que nous travaillons toujours dans l'objectif de vous offrir les meilleurs services possibles au moindre coût.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville



NOUVELLE FORMULE EN PRÉPARATION

SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Monsieur Luis Miranda et le comité de sélection Hommage à l'action bénévole angevine vous invitent à leur faire parvenir le nom des bénévoles qui se sont particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Nous leur rendrons un hommage lors d'une soirée qui aura lieu le 14 octobre prochain. Une nouvelle forme d'organisation est d'ailleurs à l'étude pour respecter les consignes sanitaires lors des événements.

À QUI PEUT-ON RENDRE HOMMAGE?

À tout bénévole s'étant démarqué par une implication remarquable ou un accomplissement exceptionnel dans la communauté angevine. Les catégories sont les suivantes :

GRAND BÉNÉVOLE 15 ANS ET PLUS

BÉNÉVOLE DE SOUTIEN

RELÈVE BÉNÉVOLE 3 ANS OU MOINS

Les personnes déjà honorées à titre de grand bénévole ne sont pas admissibles.

COMMENT PROPOSER UNE CANDIDATURE?

Pour vous procurer le formulaire de mise en candidature, rendez-vous sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/anjou. Les mises en candidature doivent parvenir à la DCSLDS (Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social) avant le 7 septembre à l'adresse courriel genevieve.rousseau@montreal.ca.



Renseignements: 514 493-8200

PISCINES RÉSIDENTIELLES

NOUVELLES NORMES DE SÉCURITÉ

Si vous souhaitez installer une piscine sur votre propriété, vous devez vous procurer un permis au préalable en communiquant avec le Bureau des permis en appelant au 514 493-8086.

Nos inspecteurs s'assureront que votre projet répond aux nouvelles normes provinciales en matière de sécurité pour les piscines résidentielles, en vigueur depuis le 1er juillet 2021.

Nous vous invitons aussi à vous informer des règles de sécurité spécifiques aux piscines en vous rendant à l'adresse Québec.ca/piscinesresidentielles.



Renseignements: 514 493-8086

PISCINES ET PATAUGEOIRES



COLLECTES DES RÉSIDUS VERTS

DE BONNES PRATIQUES POUR UN SERVICE OPTIMAL

Jusqu'en novembre, l'arrondissement assure la collecte des résidus verts à votre domicile. Après cette date, vous pourrez les apporter à l'écocentre le plus près de chez vous ou alors vous en départir lors de la collecte des ordures ménagères.

Nous vous rappelons que les résidus verts sont l'herbe coupée, les feuilles mortes, les restes de jardinage et de nettoyage printanier. Il est par conséquent interdit de pousser les feuilles mortes et les résidus de gazon dans la rue. Cette action nuit au travail des employés pendant le nettoyage des rues avec les balais mécaniques. En effet, ces équipements sont munis de tuyaux qui ne sont pas conçus pour aspirer des monticules de feuilles. Il est donc essentiel que la population collabore en suivant les consignes afin d'optimiser le service de collecte. Nous vous en remercions à l'avance.

PROCHAINES COLLECTES

4 ET 18 AOÛT ET 1er SEPTEMBRE



BUREAU DU CITOYEN

Veuillez noter que les bureaux du citoyen sont annulés pour une période indéterminée en raison de la pandémie de COVID-19. Vos élus demeurent cependant disponibles et vous pouvez communiquer avec eux par téléphone ou par courriel pour toute question portant sur la vie municipale.

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

UN PEU DE CIVISME, S'IL VOUS PLAÎT!

Vous les verrez sans doute à plusieurs endroits à Anjou. Deux nouvelles affiches ont été installées pour rappeler aux propriétaires de chiens qu'ils doivent ramasser les excréments de leur animal. Cela fait partie de leurs obligations. Régulièrement, citoyens et inspecteurs constatent encore cette problématique. Cette campagne de sensibilisation se veut un incitatif au civisme et au « mieux vivre ensemble ». Merci de garder Anjou propre!



PROPRETÉ DES PARCS

VOTRE COLLABORATION EST DEMANDÉE



L'arrondissement a besoin de votre collaboration pour garder les parcs propres et accueillants tout au long des beaux jours. Alors que le déconfinement est effectif depuis plusieurs semaines, vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter les parcs ainsi que les installations maintenant accessibles. Nous vous invitons à suivre quelques règles simples pour éviter que des détritus ne s'amoncellent et fassent déborder les poubelles publiques ou qu'ils se dispersent à travers les espaces verts.

- O Respectez les consignes en vigueur émises par la Santé
- O Jetez tous vos déchets dans les poubelles sur le site et gardez les lieux propres.
 - OGardez votre animal en laisse en tout temps.

- Respectez les heures de fermeture des parcs et des terrains sportifs.
- O Utilisez les toilettes dans les chalets des parcs ou encore les toilettes chimiques.
- O Partagez le mobilier urbain avec les autres utilisateurs des parcs dans le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation physique.
- O Respectez le mobilier urbain et ne faites pas de vandalisme.
- O Respectez l'horaire des associations sportives qui utilisent certains terrains sportifs pour leurs entraînements.

Avec la collaboration de tous, nous garderons nos parcs propres et accueillants en tout temps. Nous vous en remercions.



Renseignements: 311

PERMIS REQUIS

LES VENTES-DÉBARRAS **SONT AUTORISÉES**

Vous pouvez de nouveau organiser une vente-débarras pour vous départir des objets que vous ne souhaitez pas conserver. Il est possible que les occupants de deux résidences ou alors huit personnes d'adresses différentes se regroupent pour l'organiser tout en respectant la distanciation physique ainsi que les autres consignes sanitaires qui seront en vigueur à la date fixée.

Dans l'arrondissement d'Anjou, vous pouvez organiser jusqu'à quatre ventesdébarras par année et par adresse. Les ventes-débarras doivent se tenir le samedi,

> entre 8 h et 18 h. Vous devez demander au préalable un permis, qui est gratuit, en vous rendant au

Bureau Accès Montréal d'Anjou situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Si la date que vous fixez coïncide avec le jour de la brocante communautaire, le permis n'est pas

nécessaire.

Les objets mis en vente doivent être disposés sur votre terrain, devant votre garage, sans empiéter sur le trottoir. Aucune affiche annonçant l'événement n'est autorisée.

FOIRE AUX QUESTIONS

VOUS RÉPOND

Voici une des questions souvent posées au service 311 et dont nous souhaitons vous transmettre la réponse.

«EST-CE QUE JE PEUX RÉSERVER UN PARC POUR Y ORGANISER UNE FÊTE **FAMILIALE?**»

Les parcs sont des lieux publics et il n'est pas possible de les réserver pour y organiser des événements privés. En revanche, il est possible d'y tenir de petites fêtes privées à la condition de faire preuve d'une grande civilité. Certaines directives s'appliquent.

- o Permettre aux autres utilisateurs d'accéder aux installations.
- O Limiter le bruit, particulièrement le volume de la musique.
- O Restreindre la consommation d'alcool aux repas pris aux tables à pique-nique.
- o Ramasser tous les objets à la fin de l'événement et rapporter les déchets à la maison pour éviter de surcharger les poubelles.





BIBLIOTHÈQUE JEAN-CORBEIL 7500, avenue Goncourt | 514 493-8260

BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-ANJOU 7070, rue Jarry Est | 514 493-8271



La lecture facilite l'acquisition du langage et elle permet à l'enfant de développer sa capacité d'écoute et de concentration.



PERFORMANCES ARTISTIQUES

ÉVÉNEMENTS CULTURELS

C'est la reprise des événements culturels. Ils auront lieu dans les parcs et les espaces verts de votre quartier : danse en ligne, spectacles musicaux et cinéma en plein air pour petits et grands. En voici un aperçu.

Abonnez-vous à la page Facebook «Culture et bibliothèques d'Anjou» ou visitez le site de l'arrondissement pour obtenir toute l'information. D'ici là, gardez l'œil ouvert! Des performances artistiques surprises hors du commun pourraient se trouver sur votre chemin à Anjou!

© Manikmati Photography

SPECTACLES EN PLEIN AIR

À 18 h 30

Parc Lucie-Bruneau

La distribution des laissez-passer se fait :

- o en ligne à montreal.ca/anjou et sur la page Facebook «Culture et bibliothèques d'Anjou»;
- o au comptoir des bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou selon les heures d'ouverture.

Un maximum de six laissez-passer par personne est autorisé et l'inscription au registre est obligatoire. Veuillez imprimer ou télécharger sur votre téléphone votre preuve d'inscription pour la présenter à l'accueil.



Luc De Larochellière et Andréa Lindsay

À partir du 24 juillet, à 10 h pour les Angevins (avec preuve de résidence) et du 31 juillet, à 10 h pour l'ensemble de la population.



Marc Déry

À partir du 31 juillet, à 10 h pour les Angevins (avec preuve de résidence) et du 7 août, à 10 h pour l'ensemble de la population.



Brigitte Boisjoli

À partir du 7 août, à 10 h pour les Angevins (avec preuve de résidence) et du 14 août, à 10 h pour l'ensemble de la population.

CINÉMA EN PLEIN AIR

Tous les lundis, à la tombée du jour Parc Lucie-Bruneau

Places attribuées selon le principe « premier arrivé, premier servi». Inscription au registre obligatoire.

Mon cirque à moi 2 qoût 9 août Menteur Wonder Woman 16 août 23 août Raya et le dernier dragon



BIBLIOTHÈQUES

HORAIRE AUTOMNE-HIVER

bibliothèques d'Anjou seront ouvertes selon l'horaire ci-contre.

LUNDI AU JEUDI 12 H À 20 H

VENDREDI 10 H À 18 H

SAMEDIET DIMANCHE

ARTISTES EN HERBE

CONCOURS DE DESSIN

Jusqu'au 21 août

Pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans

Pour participer, remets au comptoir le dessin de ton personnage de livre préféré avec un court texte explicatif. À gagner : un lot de 10 livres!

LECTURE À L'EXTÉRIEUR

LE SENTIER **DES CONTES**

Nous vous invitons cet été au parc Lucie-Bruneau pour y découvrir Les hauts et les bas d'Amanda, une histoire d'Ashley Spires. Suivez les numéros et lisez au fur et à mesure cette histoire GÉANTE exposée dans le parc! À explorer en famille ou

DEXTÉRITÉ

BRICOLAGES À EMPORTER

Dès le jeudi 12 août :

Un arrosoir coloré pour des fleurs en santé

Dès le jeudi 26 août :

Ma ville en 3 dimensions

Tout le matériel est fourni pour bricoler à la maison. Il ne vous reste qu'à sortir colle, crayons et ciseaux! Demandez-le

au comptoir d'une des

deux bibliothèques d'Anjou. Tant qu'il y en aura. Un nouveau bricolage est proposé toutes les deux semaines.





JEU D'ENQUÊTE

À LA DÉCOUVERTE **DES JEUX DU MONDE**

Pars à la découverte des jeux de société du monde entier en résolvant les énigmes que l'Agence Friedman a parsemées sur ta route! Sauras-tu les percer à jour et découvrir tous les codes de ce jeu d'enquête pour parvenir à la victoire ultime? Un jeu en ligne exclusif, créé spécialement pour le Club de lecture d'été TD 2021 et pour les bibliothèques de Montréal. Disponible tout l'été à l'adresse cutt.ly/enquete-anjou.